

AVIS

Les membres du Conseil Municipal de GRANGES-AUMONTZEY sont invités
à se réunir à la Salle des Fêtes le :

Samedi 23 Mai 2020

à 9 h 30

Ordre du jour

- 1 Installation du Conseil Municipal
- 2 Election du Maire
- 3 Nombre d'adjoints
- 4 Election de l'adjoint ou des adjoints au Maire
- 5 Formation des commissions communales
- 6 Nombre de membres au C.C.A.S.
- 7 Représentants au C.C.A.S.
- 8 Délégués à la commission syndicale des biens indivis Granges-Aumontzey-Barbey-Seroux
- 9 Délégués à la Commission Syndicale des biens Indivis de Jussarupt - Aumontzey - Herpelmont
- 10 Délégués au Syndicat Mixte d'Arts Vivants
- 11 Délégué au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale
- 12 Délégué au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges
- 13 Délégué au Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif
- 14 Délégués au Syndicat Intercommunal de la maison de retraite intercommunale de Bruyères
- 15 Délégué au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- 16 Délégués à l'association des communes forestières
- 17 Délégués à l'association la Maison des P'tits Loups
- 18 Délégués à la commission d'attribution des places à l'association la Maison des P'tits Loups
- 19 Délégué au CNAS
- 20 Election d'un correspondant à la défense
- 21 Délégations au Maire par le Conseil Municipal
- 22 Indemnités du Maire, des Adjoints et des conseillers délégués
- 23 Règlement du Conseil Municipal

Informations
Affaires diverses

Granges-Aumontzey, le 15 Mai 2020
Guy MARTINACHE

